



Comité
Laïcité
République

PYRENEES

« La laïcité n'est pas une opinion, c'est la liberté d'en avoir une »

UN DÉFI POUR LA RÉPUBLIQUE : ENSEIGNER LA LAÏCITÉ

CONFÉRENCE- COLLOQUE - FILM

21 - 22 – 23 MAI 2024

DOSSIER DE PRÉSENTATION

UN BESOIN DE LAÏCITÉ **état des lieux**

La laïcité est le contraire du racisme.

Notre modèle républicain a pour clef de voûte une idée supérieure à toutes les autres. Celle qui suggère que l'Homme peut devenir maître de son propre destin en acceptant d'être et non plus de paraître et en renonçant au confort de ses déterminismes de naissance. En devenant citoyen, l'Homme trouve le libre arbitre et la liberté en dépassant la condition très mécanique qui est celle que la société lui a assignée.

C'est pour servir cet objectif émancipateur que les français inventèrent la laïcité qui est une discipline permanente de libre pensée, le fait de débusquer les dogmatismes, le respect de soi-même pour l'enseigner aux autres, le refus de la transcendance et la découverte des conditions sociales de la production de la pensée. Ainsi considéré, la laïcité est à la fois une institution collective et une morale, une ascèse individuelle, une conquête de soi sur soi-même. Elle est une doctrine humaniste qui suppose une systémique morale ; elle est un acte de confiance dans le pouvoir de l'homme à se diriger lui-même, à organiser sa politique, son économie, sa morale en dehors de tout appel au surnaturel mais par l'unique action de sa raison, disciplinant ses aspirations vers la justice et la bonté. La philosophie de la République c'est l'humanisme et l'originalité de notre République est d'avoir affirmé par ses institutions, que l'homme peut et doit se sauver par lui-même.

L'émancipation du citoyen constitue la grande originalité de notre modèle républicain. En effet, le lien social de proximité que nous entretenons au quotidien avec notre famille, nos amis, nos voisins, nos collègues, ce lien social se transforme pour devenir un lien politique dès lors que nous acceptons tous de faire passer l'intérêt général avant tout intérêt particulier. C'est là que se trouve la spécificité française et c'est là que se trouve le fondement et l'originalité de notre culture et par la-même de notre identité. Car ce modèle politique sans modèle est universel dans la mesure où peu importe les origines et le lieu de naissance. Ce dépouillement volontaire, cet abandon de nos identités particulières est l'unique condition de la citoyenneté car c'est un don que nous faisons à l'ensemble de nos concitoyens. C'est la réciprocité de ce don qui fait l'association politique que nous formons et qui nous place à égalité de condition en forgeant le

principe de fraternité. C'est ce fantastique projet politique et universaliste, unique dans l'histoire de l'humanité que l'on nous demande aujourd'hui d'abandonner.

Le monde change et la société se transforme.

Pour la première fois dans l'histoire de l'Humanité, des populations entières se déplacent d'un point à l'autre de la planète. En raison de la guerre ou de la pauvreté, nous voyons arriver sur le territoire français, des cultures qui ne nous ressemblent pas et qui sont, pour certaines, en opposition frontale avec nos valeurs. Notre voisin ne nous ressemble plus et cette cohabitation forcée engendre des tensions, voire des conflits plus ou moins violents entre ce qu'il est convenu d'appeler les communautés. Nous voyons bien que nous sommes entrés dans une nouvelle ère : celle du libéralisme économique basé sur « la guerre de tous contre tous ». Principe indissociable du communautarisme qui en est la conséquence et le moyen. Si l'on accepte que chacun puisse vivre comme il l'entend, la société se divise alors en groupes sociaux distincts et facilement identifiables. La séparation qui est à la base identitaire devient rapidement territoriale. Il suffit de regarder certains quartiers de Paris, de Londres ou de Marseille pour comprendre ce phénomène. Dans une société néolibérale, les communautés sont indépendantes et en concurrence pour l'obtention de droits correspondants à leurs identités.

Comme chacun peut le constater, ce type de sociétés est inexorablement conduit, au nom même du droit de chacun à s'accomplir librement, à étendre sans cesse l'empire de la loi et du règlement et donc à multiplier les interdits et les censures. Ce phénomène est exponentiel car il est alimenté par les nouvelles revendications que chacun, chaque groupe ou chaque « communauté » est invité en permanence à déposer au pied des tribunaux, au nom de la définition non négociable de sa propre liberté ou la condition indispensable de sa « fierté » particulière. Dans ce modèle, l'arbitre est obligatoirement le juge et dans ce contexte, se pose le problème de la cohésion sociale.

Or, une société humaine n'existe, que dans la mesure où elle parvient à reproduire en permanence du lien ce qui suppose qu'elle puisse prendre appui sur un minimum de langage commun entre tous ceux qui la composent. Mais, si ce langage commun doit, conformément aux exigences du dogme libéral, être axiologiquement neutre, la seule manière qui reste pour fonder la cohésion de la société est l'unique attribut que les néolibéraux ont toujours tenu pour commun à l'ensemble des hommes : la disposition naturelle à agir selon leur *intérêt bien compris*.

C'est donc très logiquement sur l'échange intéressé (le fameux donnant-donnant) que devra, en définitive, reposer la charge philosophique d'organiser la coexistence pacifique d'individus que tout oppose par ailleurs. Mais cela n'est pas suffisant pour garantir l'avènement du néolibéralisme qui exige, pour maintenir sa neutralité, l'effacement des valeurs qui portent en elles, nous dit-on, la principale raison des guerres.

Pour accélérer cet effacement des valeurs, les néolibéraux européens nous ont imposé, au début des années 2000, une bombe à fragmentation : « *la lutte contre les discriminations* ». L'objectif de ce dispositif était, nous disait-on à l'époque de garantir plus d'égalité. En fait, le

véritable objectif était de dissoudre les peuples dans le magma des identités. Vingt ans ont suffi pour y parvenir.

Cette remise en cause se traduit par une mise en accusation de notre modèle républicain et de la laïcité qui sont considérés comme structurellement racistes.

Claude Gabriel RUCHE
Président du Comité Laïcité République Pyrénées.

TROIS JOURS DE CONFÉRENCES ET DE DÉBATS

DATES	21, 22 et 23 mai 2024
LIEU	Médiathèque André LABARRERE
ORGANISATEURS	Comité Laïcité République Pyrénées en partenariat avec l'Association des familles laïques « <i>Le Touquet</i> »

PUBLICS CONCERNÉS

Les conférences sont « tous publics »

La projection du film « La Séparation » est à destination des élèves de 1ère et de terminale.

Le colloque concerne Les chefs d'établissements, les inspecteurs de l'Éducation Nationale (IEN) du premier degré, les équipes pédagogiques et éducatives de l'enseignement public et privé, les inspecteurs du second degré (IA-IPR, IENET-EG), les personnels administratifs, les délégués départementaux de l'Éducation Nationale (DDEN), les associations d'éducation populaire.

Mardi 21 mai à 18h00	Conférence de Claude Gabriel RUCHE Président du CLRP « La laïcité, un art de vivre à la française »
Mercredi 22 mai – 10h00 - 18h00	Colloque : « Un défi pour la République : enseigner la laïcité »

Jeudi 23 mai - 14h00	Film/ débat : « La séparation » Projection à destination des classes de première et de terminales.
Jeudi 23 mai -18h00	Jean-Claude BOUAL, Secrétaire Général adjoint de l'Association EGALE égalité laïcité Europe Conférence « La laïcité en Europe »

COLLOQUE

« UN DÉFI POUR LA RÉPUBLIQUE : ENSEIGNER LA LAÏCITÉ »

Marqueur essentiel de la culture française, la laïcité fait l'objet d'une instrumentalisation généralisée. Dans le contexte de reconnaissance des communautés, elle est partout dénoncée comme un principe raciste. Elle est le symbole de ce que la République aurait de plus méprisable et dont il faut se débarrasser au plus vite.

Face aux attaques des islamistes, des woks, des associations anti-racistes, des décoloniaux, de certains syndicats, des partis d'extrême gauche, la laïcité résiste car elle reste le meilleur remède à la désagrégation de la société. Principe de concorde profondément anti-raciste, la laïcité est le dernier rempart contre toutes les formes d'extrémisme à condition qu'elle soit enseignée sans que la peur ne vienne polluer cette transmission.

Dans ce contexte, les enseignants se trouvent en première ligne pour assumer ce qui reste leur premier devoir : transmettre les valeurs et les principes de la République. Pour ce faire, il existe de nombreux outils comme la charte de la laïcité à l'École ou le Vade-mecum de la laïcité, le Conseil des sages laïcité de l'Éducation Nationale, les DDEN.

Ce colloque se veut un espace de découverte, d'échanges et de débats sur les moyens à mettre en œuvre pour promouvoir et renforcer le principe de laïcité dans le système scolaire.

DÉROULE DU COLLOQUE

10h00 - 10h15	Discours introductif du Président ABERGEL
10h15 - 10h45	M. Alain SEKSIG Le Conseil des sages laïcité de l'Éducation Nationale.
10h45 - 11h15	Débat avec les participants
11h15 - 11h40	Intervention de M. Eddy KHALDI Le rôle des délégués départementaux de l'Éducation Nationale

11h40 - 12h00	Débat avec les participants
12h00 - 14h00	PAUSE DÉJEUNER
14h00 - 14h45	M. Jean-Louis AUDUC - Laïcité, Que de trahisons on commet en ton nom / débat
14h45 - 15h30	M. Samuel MAYOL - Laïcité, la République jusqu'au bout / débat
15h30 - 16h15	M. Jean-Paul BRIGHELLI – L'École à deux vitesses/débat
16h15 - 17h00	Intervention de clôture de M. Claude Gabriel RUCHE – Président du Comité Laïcité République Pyrénées.

LES INTERVENANTS



Gilbert ABERGEL

Président du Comité Laïcité République.



Alain SEKSIG

Ancien instituteur, inspecteur général de l'Éducation nationale, ancien président de la Commission laïcité du Haut Conseil à l'intégration (HCI), Secrétaire Général du Conseil des sages laïcité de l'Éducation Nationale.

Le Conseil des sages de la laïcité et des valeurs de la République a pour vocation de "préciser la position de l'institution scolaire en matière de laïcité et d'enseignement laïque des faits religieux.



Jean-Louis AUDUC

Agrégé d'histoire. Il a enseigné en collège et en lycée. Il a été chargé de mission sur les problèmes de violence scolaire auprès du ministre délégué à l'Enseignement professionnel. Il a publié de nombreux ouvrages et articles sur le fonctionnement du système éducatif, la violence à l'école, la citoyenneté et la laïcité. Membre depuis sa création en 2018 du Conseil des sages de la laïcité et des valeurs de la République

Laïcité, Que de trahisons on commet en ton nom

Ce livre est un cri d'alarme. La laïcité, principe même de la République, est instrumentalisée. Cette clé pour une vie apaisée, respectueuse de tous les citoyens, est combattue aujourd'hui, comme elle l'a été toujours, par les intégristes de l'Islam politique, du catholicisme virulent, du christianisme à la Trump, des évangélistes extrêmes, du judaïsme radical... mais elle est aussi mise en cause par certains qui ont une vision d'une laïcité purement antireligieuse, ce qu'elle n'est pas.



Samuel MAYOL

Maître de conférences en Sciences de Gestion et directeur de l'IUT de Saint-Denis depuis 2012.

Laïcité, la République jusqu'au bout

La laïcité, inscrite dans nos traditions depuis la Révolution, est au cœur de notre République. Ce principe est profondément ancré dans nos valeurs collectives. Être laïque aujourd'hui, c'est être dans la ligne droite des valeurs de la République, à savoir être universaliste, féministe et antiraciste.



Jean-Paul BRIGHELLI

Enseignant et essayiste. Auteur de La Fabrique du crétin, premier opus d'une série de quatre ouvrages fustigeant le déclin du système scolaire français au cours des dernières décennies. Il écrit régulièrement dans le journal Marianne et dans le journal Causeur.

L'école à deux vitesses

La mixité scolaire est une supercherie. Neuf élèves sur dix sont cernés dans des établissements de second ordre, pour ne pas dire des ghettos éducatifs. Les autres pratiquent l'entre-soi. C'est cela, l'"hérédocratie". Depuis quarante ans, les politiques publiques ont prétendu rectifier ce déséquilibre. Elles sont parvenues au résultat inverse : une minuscule élite sociale a élaboré les conditions de sa reproduction. Un système à deux vitesses s'est mis en place, conforté par toutes les décisions prises pour —prétendument— l'empêcher.



Eddy KHALDI

Enseignant en retraite, militant de la laïcité depuis plus de 35 ans, conférencier, a publié nombre d'écrits et animé de nombreux débats sur ce sujet. Président de la Fédération nationale des DDEN (délégué départemental de l'Éducation Nationale)

Livres parus :

- Main basse sur l'École publique,
- La République contre son École,
- L'ABC de la Laïcité



Claude Gabriel RUCHE

Spécialiste de la laïcité et de la déontologie de la Fonction Publique. Président du Comité Laïcité République Pyrénées



Jean Claude BOUAL

Secrétaire Général adjoint de l'association EGALE - Chargé de mission sur les services publics de l'Europe et l'Europe sociale au ministère de l'Équipement, puis de l'Écologie - Spécialiste des des services publics en Europe et des institutions européennes.